

GARDIENNAGE - CP 317

SALAIRES ET PRIMES À PARTIR DU 01/12/2023 – INDEXATION +2%

INDEX +2% 01/12/2023		Prochain pivot 128,11	
		L'indice santé lissé (10/2023):125,65 (L'indice-pivot (125,60))	
		Salaire normal	Salaire d'embauche = 95% du salaire normal durant 3 mois
FONCTION	CLASSE	€	€
Agent statique – catégorie de base	SB	17,6092	16,7287
Agent statique qualifié	SQ	17,8210	16,9300
Agent statique expert	SE	18,0330	17,1314
Agent statique langues	SEL	18,2444	17,3322
Agent mobile	M1	18,0330	17,1314
	M2	18,2444	17,3322
Transporteur de fonds	TF-TR	21,0554	20,0026
Collaborateur Vault / processing	TF - PRVA	19,1124	18,1568
Brigadier-instructeur	BI	19,0988	18,1439
Bodyguard	SBG	19,0988	18,1439
Transporteur de Munition	TM	21,3343	20,2676
Homme de métier	G	17,6092	16,7287
BASES MILITAIRES			
Agent statique bases militaires	SMB	21,3343	N.A.
Agent statique - portier – bases militaires	SMBP	21,3839 (SMB+ € 0,0496*)	N.A.
Brigadier – bases militaires	MBB	21,4087 (SMB+ € 0,0744*)	N.A.

CHÈQUES REPAS

Le chèque-repas minimal s'élève à : 3,70 EUR pour le transport du fonds – personnel non roulant; 8,00 EUR pour le transport du fonds – personnel roulant ; 4,46 EUR pour les administratifs ; et 4,19 EUR pour les employés opérationnels.

PRIMES INDEXEES	
€	
Prime 'port d'arme'	0,2381 / heure
Prime Transport de fonds	0,1268 / heure
Prime prestation avec chien (= € 99,16 par mois + prime par heure)	0,3170 / heure
Vêtements de travail – entretien (temps plein)	17,60 / maand
Vêtements de travail – entretien (temps-partiel)	8,80 / maand
Prime Stand-by (intervention après alarme)	7,23 / 24 heures ou 50,61 / semaine
Prime rappel hors planning dans les 48 heures	0,5707 / heure
Prime pool flexible	0,5707 / heure
+ Frais de transport (en cas de prestations effectives après rappel hors planning ou pool flexible)	0,4259 / km

E.R.: Werner Van Heetvelde, La Centrale Générale-FGTB - rue Haute 26-28, 1000 Bruxelles

PRIME DE SAMEDI, DE DIMANCHE, DES JOURS FERIES, DE NUIT ET D'EQUIPE ET DE NUIT		€
Prestations de samedi	18 % du salaire horaire effectif avec un minimum de € 3,1697	
Prestations de dimanche	23 % du salaire horaire effectif avec un minimum de € 4,0501	
Jours fériés	30 % du salaire horaire effectif avec un minimum de € 5,2828	
Prime d'équipe	2% du salaire horaire brut (sans indemnités éventuelles)	
Travail de nuit (entre 20 heures et 22 heures)	12 % du salaire horaire brut (sans indemnités éventuelles)	
Travail de nuit (entre 22 heures en 6 heures)	22,5 % SB	3,9621 €
<p>Les primes pour le travail du samedi et du dimanche et les jours fériés sont cumulables. Les primes pour le travail en équipe et le travail de nuit ne sont pas cumulables entre elles. Les primes pour le travail en équipe et le travail de nuit peuvent être combinées avec celles pour le samedi, le dimanche et les jours fériés. Le transport de valeurs a des primes différentes pour les week-ends et les jours fériés, à savoir le samedi +50% du salaire horaire effectif et le dimanche et les jours fériés +100% du salaire horaire effectif.</p>		